



Contester frais de mise en demeure

Par Nico75019

Bonjour ,

J ai reçu des frais de mise en demeure sur mon compte copro alors que je n'ai jamais reçu de lettre de mise en demeure.

Je précise que je paie mes charges tous les mois.

Puis je refuser le paiement de ces frais?

Ou dois je les payer puis lancer une procédure?

Cdt

Nicola